

# **CFDT - CFTC – CGT - FO - SUD - UNSA**

## **Déclaration intersyndicale à la CAP des Adjoints administratifs du 3 juin 2010**

Nous boycottons cette CAP de mutation pour les motifs suivants.

Nous déplorons les différences de traitement entre les deux secteurs santé et travail.

Nous apprenons en pré-CAP que les procédures de classement seraient les suivantes :

- article 60 de la loi du 11 janvier 1984 pour quelques agents relevant de notre corps,
- classement alphabétique pour tous les autres,
- pour le secteur travail, le classement est aléatoire et au bon vouloir de la DAGEMO, suivant des critères inconnus des représentants en CAP et non mesurables quand ils sont annoncés.

Le risque est bien entendu qu'un agent classé au bénéfice légal (rapprochement de conjoint, travailleur handicapé, réintégration) soit recalé au profit d'un agent dont le profil correspond mieux aux attentes du directeur.

**Les directeurs pourront ainsi à l'avenir faire leur marché à l'emploi !**

**Attention, c'est également une porte ouverte à la discrimination !**

L'avis du directeur d'accueil est requis pour le secteur santé, ce qui n'est pas le cas pour le secteur travail. Dans ces conditions, l'avis de la CAP devient caduc. Les représentants du personnel ne peuvent pas, dans ces conditions, informer les agents de la décision prise en CAP.

**QUID du rôle des représentants du personnel ?**

**Nous ne pouvons pas accepter des mutations sous réserve !**

De ce fait, au motif que le directeur d'accueil émet un avis défavorable, des postes restent non pourvus malgré des demandes de mutation. Autant dire, notamment en ARS, que ces postes seront pourvus par des contractuels de droit privé. Ce qui, une fois encore, diminuera le nombre de postes de fonctionnaires.

Nous constatons également qu'aucune homogénéité de traitement n'existe entre les corps A, B et C , pour exemple la durée des deux ans d'affectation imposée par la DRH avec tant de fermeté aux adjoints administratifs.

**Le statut qui prévoit le droit à mutation pour tous est largement bafoué, nous entrons dans le système du privé et du « profilage » !**